

**COMMUNE DE BON-ENCONTRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance Ordinaire du MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026 à 18 h**  
**(Extrait du registre)**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 1<sup>er</sup> AVRIL à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCONTRE légalement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire.  
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Etaient présents : Mme LAMY Laurence, M. MOINEAU Philippe, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, M. ROULET Pascal, Mme CHATOT Magali, M. BIELLE-BIARREY Laurent, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. SIMONITI William, Mme VILLA Pierrette, M. BRUGIDOU David, Mme TABANON Chantal, M. BONVALET Yoann, Mme MARCOU Sylvie, Mme PAILHORIES Anne, M. LAFFITTE Pierre-Julien, Mme KAPPEL-BOURY Laëtitia, M. BRIOU Geoffroy, Mme SIMONETTO Marie-Laure, M. SIMONET Matthieu, M. DOUAILIN Laurent, Mme BERNABE Prisca, M. RAYSSAC Pascal, Mme CALVO DESPEYROUX Marie-Christine, M. VIDAL Christophe, Mme FOUBERT Mélody, M. GIRAUDO Philippe.

Excusés :

M LAMARQUE Patrice pouvoir à M. BONVALET Yoann.  
Mme PROUZET Marine pouvoir à M. MOINEAU Philippe.  
Mme DERHOURHI Martine pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.

Monsieur SIMONET Matthieu a été désigné secrétaire de séance.

**2026.22 - OBJET : Désignation d'élus à la Commission Locale d'Information (CLI) de Golfech.**

**VOTE : 23 Pour, 6 abstentions (M. RAYSSAC, Mme DESPEYROUX, M. VIDAL, Mme FOUBERT, M. GIRAUDO, Mme DERHOURHI).**

Mes Chers Collègues,

I- Exposé des motifs :

La Commission Locale d'Information auprès du centre nucléaire de production d'électricité de Golfech (dite CLI Golfech) est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

Il convient de désigner un conseiller titulaire et un conseiller suppléant afin de siéger à la Commission Locale d'Information.

**II – Considérants et références juridiques**

VU l'arrêté n°2020-991 du 9 juillet 2020 portant recomposition de la Commission Locale d'Information auprès du centre nucléaire de production d'électricité de Golfech.

Madame Le Maire propose de désigner un conseiller municipal titulaire et un conseiller municipal suppléant, à savoir les personnes ci-après, pour représenter la Commune au sein du collège des élus de la Commission Locale d'Information :

- Titulaire : SIMONITI William
- Suppléant : MOINEAU Philippe

Je vous en remercie.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
Par 23 voix pour et 6 abstentions**

**DECIDE** de désigner un conseiller municipal titulaire et un conseiller municipal suppléant, à savoir les personnes ci-après, pour représenter la Commune au sein du collège des élus de la Commission Locale d'Information :

Titulaire : SIMONITI William  
Suppléant : MOINEAU Philippe

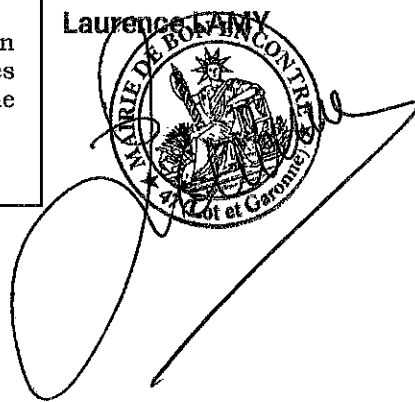
Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.  
Affichage le 14 avril 2026

Pour copie conforme,

Madame Le Maire,  
Laurence AMY

Le secrétaire de séance,  
Matthieu SIMONET



M. Simonet  
*[Handwritten signature]*